



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Filet social à consolider et transition écologique à renforcer

Le canton profite d'une conjoncture réjouissante ; les Vert-e-s veulent renforcer le social et l'écologie.

Le budget est prometteur. Le taux de chômage et le recours à l'aide sociale baissent, permettant aux recettes fiscales de l'État et des communes d'augmenter. Aussi, l'indexation des salaires du personnel doit être accordée sans discuter par l'État. Mais, il reste encore une large frange de la population pour qui la situation financière reste préoccupante et dont la santé psychosociale souffre de la morosité ambiante.

De plus, l'insuffisance des moyens consacrés par l'État à la transition écologique et énergétique désarçonne les Vert-e-s, car elle ne répond pas aux ambitions exprimées par le Grand Conseil lors de l'adoption du plan climat. Un amendement est donc déposé pour renforcer l'effectif du service des bâtiments afin d'assainir d'ici la date butoir de 2040 le parc immobilier de l'État. Il s'agit là d'un défi à la hauteur de notre canton.

La cohabitation entre les troupeaux et les grands prédateurs doit également être facilitée par des mesures de protection, dont le financement fédéral est malheureusement insuffisant. Pallier et compléter raisonnablement cette manne est une nécessité pour les éleveuses et les éleveurs neuchâtelois-es.

Les Vert-e-s déplorent également la prise en charge lacunaire des enfants à besoins éducatifs particuliers qui se reportent sur un corps enseignant surchargé et mal préparé. Des soutiens supplémentaires en personnel spécialisé sont donc également requis. Dans cette même veine, combattre la hausse des primes-maladie par des subsides LAMAL en hausse sera plébiscité par notre parti. A court terme, c'est une évidence.

Finalement, les Vert-e-s neuchâtelois-es sont sceptiques sur les mesures de baisse fiscale. Si la compensation de la progression à froid leur paraît préférable, celle-ci ne touche pas les plus précaires. Une vision à long terme et qui vise à réduire les inégalités est donc préférable pour le parti écologiste.

Neuchâtel, le 1^{er} décembre 2023